SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : ***Commune de Sakété***

Objet : Travaux de réfection de six (06) modules de trois salles de classe avec bureau magasin dans les Ecoles Primaires Publiques de Modogan, d'Igbo-Abikou, d'Akadja, d'Illoro-Sodji, de Gbagla-Yovogbédji et de Dra dans la commune de Sakété.

Référence SIGMAP : ***T_ST_73854***

Avis N° *115/07/ST/SP-PRMP/CCMP/SA du 14 septembre 2023*

Identification de la procédure : ***T_ST_73854*** *du 14 septembre 2023*

CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS DE LA COMMUNE DE SAKÉTÉ — BON A LANCER

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Sakété publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *09 mai 2023*.
2. La Commune de Sakété a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des ressources du Fonds d'Appui au Développement des Communes, afin de financer des travaux de construction des infrastructures scolaires, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux de réfection de six (06) modules de trois salles de classe avec bureau magasin dans les Ecoles Primaires Publiques de Modogan, d'Igbo-Abikou, d'Akadja, d'Illoro-Sodji, de Gbagla-Yovogbédji et de Dra dans la commune de Sakété.
3. La Commune de Sakété sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux répartis en trois (03) lots dans le tableau ci-après :

N°	Lots des travaux	Allotissement	Arrondissements
01	Travaux de réfection de deux (02) modules de trois salles de classe avec bureau magasin dans les Ecoles Primaires Publiques de Modogan et d'Illoro-Sodji dans la commune de Sakété.	Lot 1	AGUIDI
02	Travaux de réfection de deux (02) modules de trois salles de classe avec bureau magasin dans les Ecoles Primaires Publiques d'Igbo-Abikou et d'Akadja dans la commune de Sakété.	Lot 2	ITA-DJEBOU, TAKON
03	Travaux de réfection de deux (02) modules de trois salles de classe avec bureau magasin dans les Ecoles Primaires Publiques de Gbagla-Yovogbédji et de Dra dans la commune de Sakété.	Lot 3	YOKO, TAKON

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et peut être attributaire de tous les lots s'il dispose des qualifications requises.



4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

➢ **Exigences Techniques**

- Être dans le domaine de BTP et posséder des capacités techniques et des capacités financières nécessaires à l'exécution d'un marché public ainsi que l'expérience de l'exécution de contrat analogue ;

- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, dans au moins deux (02) marchés similaires au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et de l'année en cours qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des marchés exécutés suivie des attestations de bonne fin d'exécution légalisées assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies légalisées) ou des procès-verbaux de réception légalisés assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies légalisées) montrant qu'il a exécuté lesdits marchés.

- ***EQUIPEMENTS :*** Le soumissionnaire devra disposer du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les Données Particulières du DAON.

- **PERSONNEL :** Pour la réalisation de l'ouvrage, le soumissionnaire devra proposer un personnel d'encadrement ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans les Données Particulières du DAON.

➢ **Exigences d'ordre financier :**

- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction des trois (03) **dernières années (2020 ; 2021 et 2022)** d'un montant de **soixante millions (60 000 000) Francs CFA** ;
- Fournir les états financiers des trois (03) **dernières années (2020 ; 2021 et 2022)** certifiés par un Expert-Comptable ou un Comptable agréé, membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptable Agréés du Bénin et portant la mention du Directeur Général des Impôts : « Bilans conformes aux déclarations souscrites au Service des Impôts ». L'identification (nom, prénom, adresse, cachet et signature) de l'Expert-Comptable ou du Comptable Agréé, membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés du Bénin selon le cas, est exigé sur la page de certification ;

- Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **Dix-huit millions soixante-dix-neuf mille quatre-vingt-seize (18 079 096) Francs CFA HT.**

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➢ **Exigences Techniques**

- Être dans le domaine de BTP et posséder des capacités techniques et des capacités financières nécessaires à l'exécution d'un marché public ainsi que l'expérience de l'exécution de contrat analogue ;
- Les entreprises naissantes sont autorisées à fournir en lieu et place des performances techniques, des pièces relatives aux expériences professionnelles de leur personnel d'encadrement technique affecté à l'exécution du marché.
- ***EQUIPEMENTS :*** Le soumissionnaire devra disposer du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux tel que demandé dans les Données Particulières du DAON.
- **PERSONNEL :**Pour la réalisation de l'ouvrage, le soumissionnaire devra proposer un personnel d'encadrement ayant d'expériences dans la réalisation des travaux similaires tel que demandé dans les Données Particulières du DAON.

CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE DE SAKETE
BON A LANCER

➢ **Exigences d'ordre financier :**

- Fournir les états financiers d'ouverture pour les entreprises naissante et les états financiers d'année d'existence pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (03) ans certifiés par un Expert-Comptable ou un Comptable agréé, membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptable Agréés du Bénin et portant la mention du Directeur Général des Impôts : « Bilans conformes aux déclarations souscrites au Service des Impôts ». L'identification (nom, prénom, adresse, cachet et signature) de l'Expert-Comptable ou du Comptable Agréé, membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés du Bénin selon le cas, est exigé sur la page de certification ;
- Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **Dix-huit millions soixante-dix-neuf mille quatre-vingt-seize (18 079 096) Francs CFA HT.**

- **Les pages portant la certification de la DGI et de l'Expert-Comptable ou Comptable agréé doivent être en original ou en copies légalisées dans l'offre originale ;**

- **Les originaux de ces documents pourraient être demandés en cas de doute sur l'authenticité et la réalité des preuves fournies. Ces originaux seront retournés aux soumissionnaires après vérification. Au besoin, l'autorité contractante pourrait saisir les structures ayant délivré ces documents/pièces pour confirmation.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les délais d'exécution sont :

N°	Lots des travaux	Allotissement	Délai d'exécution (mois)
01	Travaux de réfection de deux (02) modules de trois salles de classe avec bureau magasin dans les Ecoles Primaires Publiques de Modogan et d'Illoro-Sodji dans la commune de Sakété.	Lot 1	03
02	Travaux de réfection de deux (02) modules de trois salles de classe avec bureau magasin dans les Ecoles Primaires Publiques d'Igbo-Abikou et d'Akadja dans la commune de Sakété.	Lot 2	03
03	Travaux de réfection de deux (02) modules de trois salles de classe avec bureau magasin dans les Ecoles Primaires Publiques de Gbagla-Yovogbédji et de Dra dans la commune de Sakété.	Lot 3	03

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la commune de Sakété; prmp.sakete@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au *secrétariat de la PRMP* à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la commune de Sakété sis dans le bâtiment abritant le Maire et ses Adjoints** et prendre connaissance du contenu du dossier les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes les matins et 14 heures à 17 heures 30 minutes les soirs.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ***lundi 18 septembre 2023***. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **sis dans le bâtiment abritant le Maire et ses Adjoints.** Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS DE LA COMMUNE DE SAKETE
BON A LANCER

[1]Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la commune de Sakété sis dans le bâtiment abritant le Maire et ses Adjoints** au plus tard le **mardi 10 Octobre 2023 à 10 heures 00 minute. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Mairie de Sakété à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-sept (338 983)** ***par lot***. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ***quatre-vingt-dix (90)*** **jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Sakété, le 14 septembre 2023.

La Personne Responsable des Marchés Publics

CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE DE SAKETE
BON A LANCER

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE DE SAKETE
PRMP

Tèlé Samuel ASSOGBA